

<p>Département Meurthe et Moselle</p> <p>Arrondissement Nancy</p> <p>Canton Entre Seille et Meurthe</p>	<p>COMMUNE DE ARRAYE ET HAN</p> <p>PROCÈS VERBAL des DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la séance ordinaire du samedi 10 avril 2021</p> <p>L'an deux mil vingt et un, le dix avril, à dix heures, le Conseil Municipal de la Commune de Arraye et Han s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation ordinaire légale, sous la présidence de Monsieur Denis ORY, Maire</p> <p>étaient présents : Mmes GUIOT Adeline, LOUIS Aurélie, MUNIER Mélisandre Mrs BERRY Bernard, GEOFFROY Arnaud, GILLMETT Kevin, LEMOINE Anthony, ORY Denis, VAUTRIN Jean-Pierre, WOLTRAGER Nicolas</p> <p>étaient excusés : Mr THOURON Jean- Marc qui a donné pouvoir à Mr LEMOINE</p> <p>étaient absents :</p> <p><i>Le Conseil a choisi pour secrétaire de séance Mr WOLTRAGER Nicolas</i></p>								
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Nombre de Conseillers</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>En exercice</td> <td style="text-align: center;">11</td> </tr> <tr> <td>Présents</td> <td style="text-align: center;">10</td> </tr> <tr> <td>Votants</td> <td style="text-align: center;">11</td> </tr> </tbody> </table> <p>Convocation établie Le 2 avril 2021</p> <p>Délibération affichée Le 16 avril 2021</p>	Nombre de Conseillers		En exercice	11	Présents	10	Votants	11	
Nombre de Conseillers									
En exercice	11								
Présents	10								
Votants	11								

N° 1 - Approbation du Compte Administratif 2020

Madame Michelle CHENU, secrétaire, présente de manière détaillée les différentes rubriques du compte administratif. Celui-ci se décompose comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses 2020	151 707,43 €	Dépenses 2020	13 993,77 €
Recettes 2020	172 910,13 €	Recettes 2020	15 447,84 €
Résultat de l'exercice 2020	+ 21 202,70 €	Résultat de l'exercice 2020	+ 1 454,07 €
Résultat 2019 reporté	+ 29 365,38 €	Résultat 2019 reporté	+ 49 215,78 €
Résultat de clôture 2020	+ 50 568,08 €	Résultat de clôture 2020	+ 50 669,85 €

- Après s'être fait présenter les comptes de l'exercice 2020 et les délibérations modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du receveur ;
- Considérant que Monsieur Denis ORY, ordonnateur, a normalement administré pendant le cours de l'exercice 2020, les finances de la commune en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées ;

Le Maire s'étant retiré, le Conseil Municipal, approuve, à l'unanimité des membres présents, l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen et déclare toutes les opérations de l'exercice

N° 2 - Approbation du compte de gestion 2020 du Receveur

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

N° 3 - Vote du taux des taxes communales

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de fixer le taux des taxes communales comme suit :

- Taxe sur le Foncier Bâti (TFB) **26,92 %**
- Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFNB) **22,08 %**

Le produit fiscal attendu pour l'année 2021 sera de **48 065 €**.

Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

N° 4 – Approbation du budget primitif 2021

Le Conseil Municipal, avec 10 voix pour et 1 abstention,

- décide de ne pas amortir les dépenses d'investissement et de voter le budget :

- * au niveau du chapitre pour la section d'investissement avec définition des opérations détaillées
- * au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement

- approuve le Budget Primitif 2021 comme suit :

<u>Section de fonctionnement</u>		<u>Section d'investissement</u>	
dépenses :	173 960 €	dépenses :	44 100 €
recettes :	213 593 €	recettes :	67 439 €

N° 5 – Attribution de subventions

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'allouer les subventions aux associations suivantes :

ADMR :	200 €
AFSEP:	50 €
SNI Solidarité Nationale et Internationale :	50 €
Souvenir Français :	100 €

N° 6 – Approbation de la convention d'entretien des espaces verts avec la CCSGC

Le maire donne connaissance au conseil municipal du projet de convention qui a été établi par la Communauté de Communes de Seille et Grand Couronné pour l'entretien des espaces verts de la commune.

Ce projet de convention porte sur 4 passages annuels effectués par l'équipe d'insertion de la Communauté de Communes, pour un coût estimatif annuel de 2 496 €.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la convention telle qu'elle est rédigée et autorise le Maire à signer le document.

N° 7 – Approbation de la convention de mise à disposition de mobilier scolaire au profit du Syndicat scolaire de la Seille

Par arrêté préfectoral du 26 décembre 2018, la compétence optionnelle relative à la construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements de l'enseignement préélémentaire et d'intérêt communautaire a été transférée des communes à la Communauté de Communes.

L'acquisition de mobilier (tables, chaises, armoires) est donc retournée aux syndicats scolaires.

Le Maire donne connaissance au conseil municipal d'un projet de convention de mise à disposition de mobilier scolaire au profit du Syndicat Scolaire de la Seille ainsi que la liste du mobilier faisant office de procès-verbal.

Après avoir pris connaissance de la convention, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la convention de mise à disposition telle qu'elle est rédigée et autorise le Maire à signer le document.

Fait à Arraye et Han les jours, mois et an susdits

Le secrétaire de séance :

Le Maire, Mr Denis ORY,
Certifie avoir affiché le compte-rendu de cette
séance le 16 avril 2021 et transmis au contrôle
de légalité le 16 avril 2021

1. Approbation du compte administratif 2020
2. Approbation du compte de gestion 2020
3. Vote du taux des taxes communales
4. Approbation du BP 2021
5. Attributions de subventions
6. Approbation de la convention d'entretien des espaces verts avec la CCGC
7. Approbation de la convention de mise à disposition de mobilier scolaire au profit du SIS de la Seille